

Info-parents #2

Septembre 2023

Dans cette parution :

- Message de la direction
- Horaire du secrétariat
- Absences et retards
- Code de vie – Tenue vestimentaire (rappel)
- Assemblée générale et rencontre de parents
- Paiement des frais scolaires
- Dates importantes
- Sport étudiant
- La Minute policière

MESSAGE DE LA DIRECTION

Chers parents,

J'ai le privilège de travailler avec l'équipe de Saint-François-Xavier, mais aussi avec toute la précieuse communauté, dont vous faites partie, qui collabore avec nous.

La dernière année nous a réservé des surprises et défis qui se poursuivent cette année. Bien que l'équipe de Saint-François-Xavier soit relocalisée temporairement dans l'édifice de l'école de La Magdeleine (1100 boul. Taschereau, La Prairie), notre vision est toujours de créer un lien précieux avec nos élèves. Vous retrouverez donc la même équipe dévouée et accueillante, à l'image d'une grande famille, composée de membres du personnel qui répondent toujours présents lorsque vient le temps de s'entraider.

Je vous invite à être attentifs aux différentes informations en provenance de l'école. Le lien qui unit la famille au milieu scolaire est très essentiel.

Merci de votre précieuse collaboration.

Nancy Guitard

HORAIRE DU SECRÉTARIAT

Le secrétariat de Saint-François-Xavier est localisé au 1100 boul. Taschereau (édifice La Magdeleine).

Les heures d'ouverture sont de 7 h 45 à 15 h 30. Le secrétariat est fermé de 12 h 00 à 13 h 00.

ABSENCES ET RETARDS

Les parents de l'élève ont 24 heures pour justifier l'absence. Merci de respecter ce délai qui permet d'assurer un meilleur suivi des élèves.

L'élève qui doit quitter l'école durant la journée doit passer par le local Répit (420) afin de présenter la justification écrite du départ. Vous pouvez aussi appeler pour justifier le départ.

L'élève qui arrive en retard doit utiliser l'entrée des élèves (porte A) située près du débarcadère des autobus. Il se dirige ensuite vers le local RÉPIT (numéro 420) pour justifier ou non son retard.

Que ce soit pour une absence, un départ hâtif ou un retard, les parents doivent communiquer au 514-380-8899, poste 5053.

CODE DE VIE – TENUE VESTIMENTAIRE (RAPPEL)

Bien que le port de l'uniforme ne soit pas d'actualité cette année, un code vestimentaire est défini dans le code de vie 2023-2024. Nous demandons votre collaboration lors de l'application de ces balises.

a) *À l'école, je porte une tenue décente et respectueuse de ma personne et des autres. Mes vêtements doivent donc être appropriés à un milieu d'éducation.*

b) *Par conséquent, certains vêtements me sont interdits tels que les vêtements laissant voir la poitrine, le ventre, les fesses, les parties intimes ou les sous-vêtements. Les décolletés plongeants ainsi que les brassières de sport portées seules me sont également interdits de même que les camisoles transparentes et les camisoles de basketball.*

c) *En entrant dans l'école, je retire ce qui couvre ma tête (casquette, chapeau, tuque, capuchon). Je laisse mon manteau, mes bottes, ma casquette ou mon chapeau dans mon casier.*

d) *Je porte le capuchon de ma veste ou de mon chandail à l'extérieur seulement.*

e) *Les shorts, les robes et les jupes me sont permis pourvu que la longueur minimale, la mi-cuisse, soit respectée.*

f) *Les pantalons doivent être portés à la taille.*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET RENCONTRE DE PARENTS

Le 12 septembre prochain auront lieu l'assemblée générale des parents ainsi que la rencontre parents-enseignants. Dans les deux cas, l'entrée s'effectue par la porte de la salle Richard-Sauvageau située dans le stationnement situé sur le boul. Taschereau.

Assemblée générale des parents

L'assemblée annuelle permettant l'élection des nouveaux membres parents sur le Conseil d'établissement de l'école aura lieu le 12 septembre dès 18 h 30 à la salle Richard-Sauvageau de l'école de la Magdeleine. C'est aussi le moment d'élire le représentant au comité de parents du Centre de services scolaire ainsi que son substitut.

Voici les postes en élection cette année :

- Poste membre parent 2 ans
- Poste membre parent 2 ans
- Poste membre parent 1 an
- Poste membres parents substitut

Rencontre parents-enseignants

La rencontre parents-enseignants permettra aux enseignants de donner certaines informations générales en lien avec leur cours. Il ne s'agit pas d'une rencontre personnalisée. Les parents seront localisés dans une salle de classe et les enseignants du groupe passeront à tour de rôle.

Le tout débute à 19 h.

PAIEMENTS DES FRAIS SCOLAIRES

La facturation pour l'année 2023-2024 aura lieu à la fin du mois de septembre. Les informations vous seront alors transmises.

DATES IMPORTANTES

12 septembre 2023 : Assemblée générale parents et rencontre des enseignants

14 septembre 2023 : Photos scolaires

22 septembre 2023 : Journée pédagogique. Les élèves demeurent à la maison.

29 septembre 2023 : Prise des présences officielles (la présence de votre enfant est essentielle).

Message important aux parents des élèves athlètes **BASKETBALL, FUTSAL et VOLLEYBALL**

Veillez prendre note que pour accéder aux équipes sportives de l'année en cours et être inscrit, votre enfant doit **obligatoirement** participer aux qualifications au gymnase de la Magdeleine. Vous devez vous présenter au Bloc sportif, porte B, qui se situe face à la rue St-José.
Je souhaite bonne chance à tous !

DATES À RETENIR :

BASKETBALL 16 septembre

Benjamin masculin (1^{er} et 2^e secondaire) 8h à 10h

Benjamin féminin (1^{er} et 2^e secondaire) 9h à 11h

Cadet masculin (3^e secondaire) 10h15 à 12h15

FUTSAL 20 septembre

Cadet (3^e secondaire jumelé avec la 4^e secondaire de la Magdeleine) 16h30 à 18h30

VOLLEYBALL 9 septembre


Benjamin masculin (1^{er} et 2^e secondaire) 8h30 à 10h30

Benjamin féminin (1^{er} et 2^e secondaire) 8h30 à 10h30

Karine Duval

Responsable des loisirs, École Saint-François-Xavier

LA MINUTE POLICIÈRE



La minute policière

Capsule informative adressée aux élèves du secondaire

Septembre 2023

Information générale → Quel est le rôle de la préventionniste dans les écoles secondaires du territoire de la Régie intermunicipale de police Roussillon?

Durant l'année scolaire, tu croieras probablement mon chemin à l'intérieur de ton école. Mon rôle au sein du service de police est différent d'un patrouilleur qui intervient sur les appels d'urgence. Voici ce que je fais principalement:

- TE RENCONTRER ET TE CONSEILLER SI TU AS UN PROBLÈME
- DIFFUSER DES PRÉSENTATIONS SUR LES LOIS
- TE SENSIBILISER SI TU AS UN COMPORTEMENT PROBLÉMATIQUE
- T'INFORMER VIA FACEBOOK ET LA MINUTE POLICIÈRE


Donc, si tu veux me parler, n'hésite surtout pas à m'interpeller lorsque je visite ton école ou demande à un intervenant d'organiser une rencontre avec moi. Sur ce, je te souhaite une belle rentrée scolaire!

Code de la sécurité routière → Les règlements à respecter lorsque tu es un piéton

Voici un rappel de la réglementation en vigueur lorsque tu marches dans les rues autour de l'école. Garde en tête que ces règlements ont été adoptés pour assurer ta sécurité, donc il est dans ton avantage de toujours les respecter.

- Piéton...**
- N'a pas utilisé le trottoir qui borde la chaussée **49\$**
- S'est tenu sur la chaussée pour traiter avec l'occupant d'un véhicule **49\$**
- A traversé ailleurs qu'à l'intersection située à proximité **49\$**
- A traversé la chaussée sans céder le passage au véhicule qui a initialement la priorité **49\$**

POUR NOUS SUIVRE ET AIMER LA PAGE **facebook**



Tu veux parler avec une préventionniste?
Fais-en la demande à ton intervenant!

Version adaptée de la Minute Policière de la police de Trois-Rivières